MAIRIE DE CHAMPCEVINEL CL/02/11/26

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 09/26

Compte-rendu n° 09/26 du 02.11.2026

Participants : M. Faure, J-L. Chéron, A. Valet-Narjou, E. Pichon, Y. Grangier, D. Eslan, C. Chotard, A. Coulange, P. Ranouil, C. Bierne, F. Marty, X. Dalmont, D. Bisbau, N. Deprêtre-Bisbau, S. Delerive, A. Petit, F. Larzinière, C. Lecomte.

Questions abordées :
Rappel de dates,
Secteurs de distribution,
Gendarmerie de Sorges,
Ecorando 24,
Vie associative,
Périgueux Running,
Restaurant La Forge,
Pharmacie,
Maison de la Dîme,
Date du **prochain conseil municipal**,
DFCI,
Porte Toscane,
« Terrains de l'hôpital » à Puyroger,
GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales),
DFCI,
Horaires agents des services techniques,
Agents : adhésion au CDAS,
Masse salariale,
Ligne de trésorerie,
Archives communales.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

- Mardi 03 novembre, 18 h, salle du conseil : AG de « Livre en fête »,
- Samedi 07 novembre, 16 h, SdF : AG de « Périgueux Running »,
- Lundi 09 novembre, 18 h, salle du conseil : commission culture,
- Mercredi 11 novembre : cérémonie : 10 h 30 : rassemblement devant la mairie, 11 h : dépôt de gerbe,
- Lundi 16 novembre : secteur société,
- Mardi 17 novembre, 17 h 30 : conseil d'école,
- Vendredi 20 novembre, sdf : karaoké organisé par le comité des fêtes,
- **Lundi 07 décembre, 20 h 30 : conseil municipal** (secrétaire Cyril Catard, sinon Jean-Luc Chéron, sinon Camille Chotard),
- Vendredi 11 décembre, 8 h 30, restaurant scolaire : petit-déjeuner agents-élus.

Secteurs de distribution : pour rappel, ci-joint les secteurs de distribution du bulletin municipal pour chacun d'entre nous.

Gendarmerie de Sorges : les locaux provisoires de la Brigade de Gendarmerie de Sorges et Ligueux ont été inaugurés. Nous en avions parlé en réunion de secteur en juin, Champcevinel est maintenant rattachée à la communauté de brigade de Sorges (17, 8 km, 20 minutes) et à la brigade de proximité de St Martial d'Albarède (32, 4 km, 34 minutes)
Les accueils du public à Sorges :
- les mardis de 08h30 à 12h00,
- les jeudis de 14h00 à 18h00,
- les samedis de 08h30 à 12h00.
Le gendarme chargé d'accueil sera joignable au 05.47.14.01.34 durant les heures d'ouvertures pour tout renseignement ou demande de RDV.

Ecorando 24 : le dimanche 11 octobre, les bénévoles de Ecorando 24 ont ramassé 15,9 Kg en 2,30 h sur 2, 30 km (départ de la salle des Sports, nettoyage aux abords du parking, allée Valentine Buissière, parking école primaire, parking stade, conteneurs prés cimetière (rue de la paix), rue du Majoral Fournier, rue Louis Pergaud, rue Arthur Rimbaud).
Les déchets : 1 verre, 1 bouteille 33 cl, canettes alu écrasées et non écrasées, emballages divers, mégots de cigarettes, poche papier restauration rapide, bouts de papier, bouts de plastique durs, divers bouts de carton, poches, bouteilles et barquettes en plastique, fil et ficelles diverses, 1 carénage de roue noir, 1 sac rouge de livres mouillés, etc...
Statistiques : 1 691,30 kg ramassés depuis la création de l'association (Octobre 2017) et 141,22 kg depuis le début de l'année 2026.

Vie associative : Max et Vincent Bénéteau (le RST) ont rencontré les dirigeants du foot et du hand pour faire le point de leurs attentes de façon précise et pour ne pas avoir à y revenir tout au long de l'année : « rien d'exceptionnel mais des tas de points de détail que l'on va pouvoir solutionner en grande partie sans avoir à augmenter les impôts .....tonte plus haute, stock de papier WC à disposition des dirigeants, petites fuites par ci par là, boite aux lettres HS, etc . Le sol du gymnase est endommagé essentiellement dans la zone de but et Vincent a déjà contacté l'entreprise pour réparations. Le hand souhaiterait également de nouveaux casiers (les anciens sont d'origine) et Vincent va se renseigner pour voir avec des casiers en alu. Toujours concernant le rangement le foot a étudié le coût de conteneurs à positionner sur le parvis devant le fronton ; avec 2 500 € leurs problèmes seraient résolus. Je leur ai bien précisé que cette solution ne me convenait pas mais que l'on en parlerait au moment voulu en bureau ».
AG,de la rando samedi 17 octobre : beaucoup plus calme et moins revendicative. Un bon moment où l'on se sent bien avec des responsables qui savent faire la part des choses.
20025-26 : 125 adhérents. Pour rappel : rando le jeudi à 9 h, Marche nordique : mardi, marche active : lundi et mercredi soir à 17 h 45. Coût de l'adhésion : 16 €. Bilan financier : excédent de 934, 39 €. L'asso a un site internet.

Périgueux Running : le club organisera la 5ème édition du Grand Périgueux Nature Trail le samedi 29 mai 2027. En 2026, il y a eu 580 coureurs, 120 randonneurs et 1 000 repas servis.

Restaurant La Forge : le 14 octobre, le propriétaire des murs a informé C. Lecomte que les exploitants de La Forge allaient arrêter leur activité au 1er avril.

Pharmacie : la nouvelle pharmacie (route de Paris, en face Intermarché) doit ouvrir au 1er février.

Maison de la Dîme : depuis son ouverture comme résidence d'écriture la Maison de la Dîme a accueilli 12 artistes (dont un couple de musiciens). Pour ce qui concerne les écrivains, 3 ont publié leur ouvrage avec remerciements à la commune. Le coût total de leur accueil s'élève à 22 155, 20 €.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

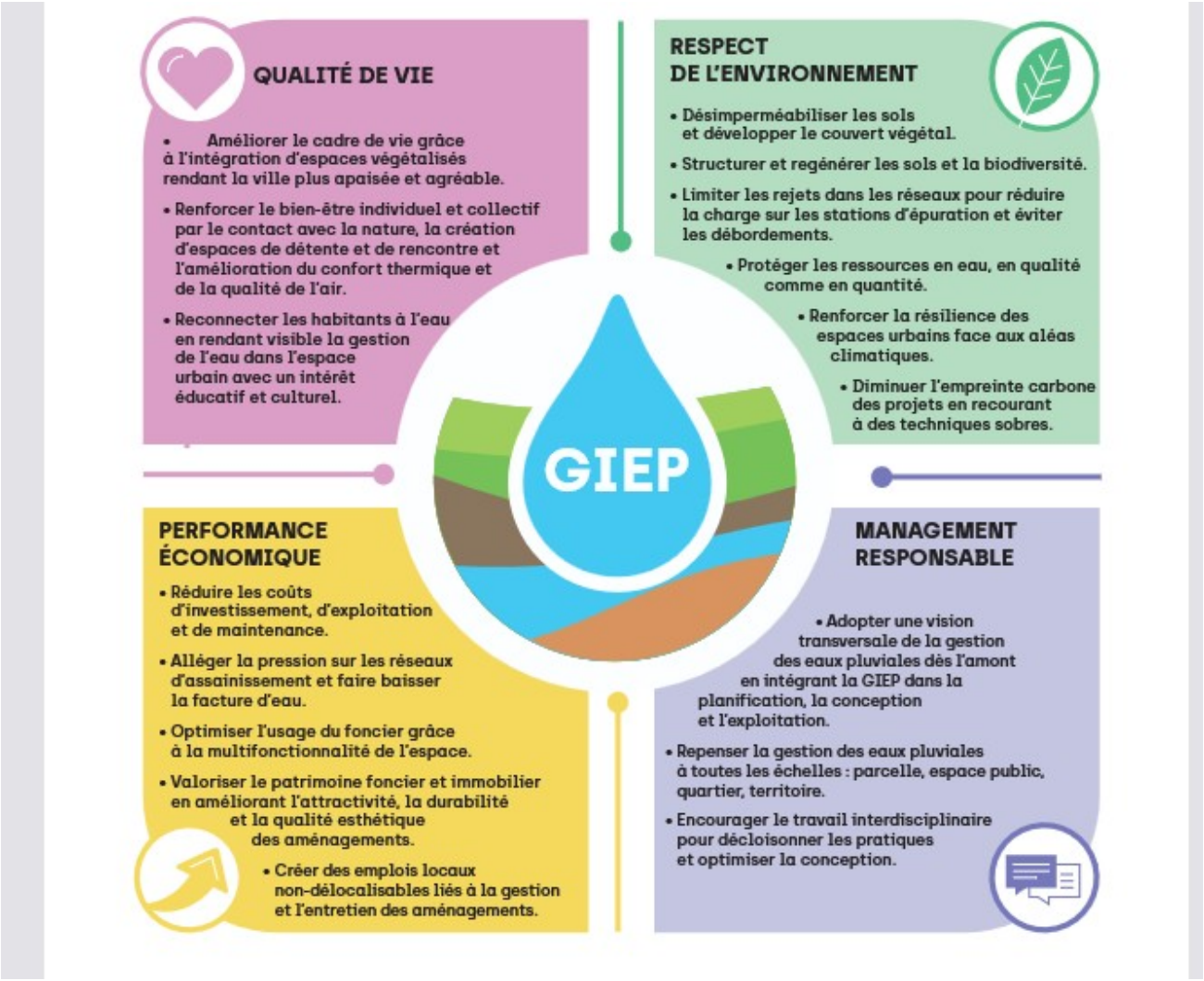
Date du prochain conseil municipal : la date est arrêtée au lundi 07 décembre (à la place de la réunion de secteur technique. Secrétaire de séance : Cyril Catard, sinon Jean-Luc Chéron, sinon Camille Chotard).

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Porte Toscane : Vincent Bénéteau a proposé un aménagement fleuri sur la porte Toscane. C. Lecomte fait circuler le plan du projet.

« Terrains de l'hôpital » à Puyroger : le 22 octobre, Jean-Luc et Christian ont reçu le responsable de la société SERIM (société immobilière qui gère le patrimoine de Mr Roux). Il souhaitait ne pas réaliser une voie spécifique qui monte à la partie de la parcelle constructible. Nous lui avons clairement et fermement indiqué qu'il s'agit là d'une condition incontournable à la signature d'un permis.

GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales) : Agnès, Delphine et Christian ont participé le 06 octobre à une journée d'information sur ce sujet. Cette journée a été (très bien) animée par Michel Bénard (ingénieur BTP, fondateur du réseau ELLENY).
Le principe de la GIEP : gérer l'eau de pluie au plus près de son lieu de chute.
Les objectifs : voir le schéma ci-dessous :



Il est possible (probable) que la GIEP soit intégrée au PLUi.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

DFCI : actuellement, sur la commune, il existe 8 pistes DFCI. On peut en créer deux de plus, auquel cas il faudra délibérer en conseil municipal. Finalement, le « groupe référent » sera composé de personnes qui connaissent bien les bois de la commune (essentiellement les chasseurs).

Horaires agents des services techniques : actuellement les agents de services techniques ne travaillent pas le vendredi après-midi. Nous avons souhaité qu'il y ait au moins une permanence d'effectuée. Vincent Bénéteau, notre responsable de services techniques, a échangé avec eux sur ce sujet. Il en ressort que plutôt qu'il n'y ait qu'un présent, les agents préfèrent qu'il y ait une équipe de 5-6 personnes. Ainsi deux équipes seront constituées. Ils demandent également une légère modification de leurs horaires de travail : ils font actuellement tous les jours : 7 h 45 – 12 et 13 h 30 – 17 h 30. Ils souhaitent reprendre à 13 h et terminer à 17 h (sauf le vendredi où ils termineraient à 16 h 45).

Agents : adhésion au CDAS : les agents souhaitent que la commune adhère au CDAS (et donc mettre fin au COS). Le coût de l'adhésion est de 26 € pour l'agent, mais les prestations proposées sont bien plus intéressantes. La commune versait 0,9 % de la masse salariale de l'année n-1 au COS. Pour le CDAS, cette participation serait de 1, 3 % + 150 € par retraité adhérent. Sur la base de 2025, la participation au COS est cette de 10 610 €. Pour le CDAS, elle aurait été d'environ 16 363 € soit 5 763 € de plus. Il nous faudra délibérer en conseil municipal pour ensuite avoir l'avis du CST (Comité Social Territorial).

Masse salariale : Ce que nous avions prévu au Budget primitif (chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés »), cad 1 902 600 € va être insuffisant. Il va falloir prendre une Décision Modificative.

Ligne de trésorerie : il nous faudra reconduire la ligne de trésorerie qui arrive à son terme.

Archives communales : le conseil sera sollicité pour autoriser le maire à signer la convention de dépôt des archives de la commune aux archives départementales de la Dordogne.